

SITE DE VOL LIBRE DE CASSAGNES



CLUB GESTIONNAIRE : Club de Vol Libre - MJC de RODEZ,
1 rue Saint Cyrice, 12000 RODEZ - <https://volibre.mjcrodez.com/>
Réfèrent site : **Dominique DAURES (06 31 94 13 45)**. Fréquence : **143.9875**

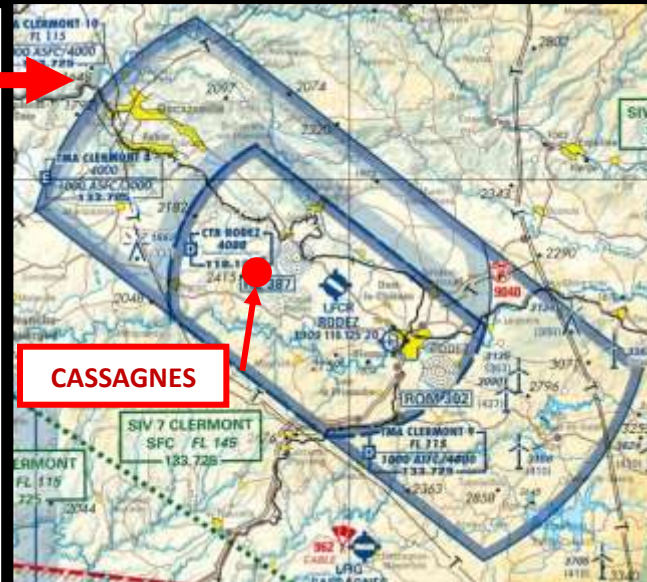
Le site de CASSAGNES est situé dans la CTR de l'aéroport de RODEZ, classée D, donc théoriquement interdite au vol libre (voir carte).

La pratique du vol y est cependant tolérée à condition de ne pas dépasser une hauteur de 50 mètres par rapport au relief (altitude maxi de 620 m / mer). **CE SITE EST DONC « SENSIBLE » !!!**

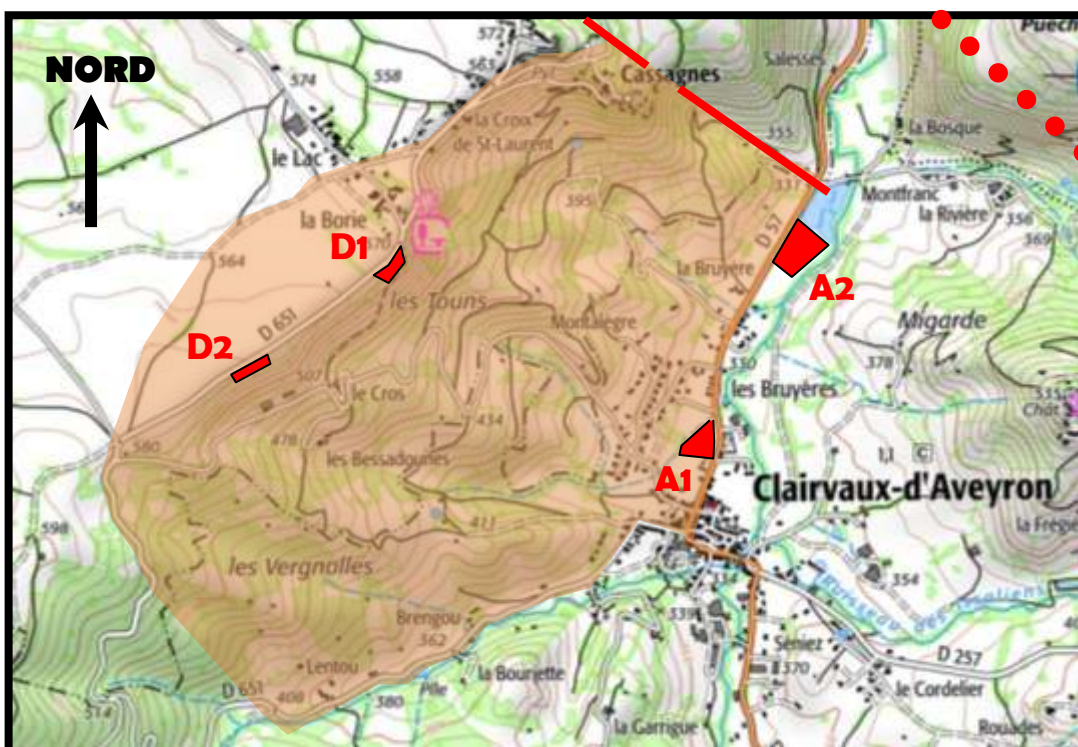
L'atterrissage sur les parcelles A1 ou A2 est fonction des cultures et/ou de la présence du bétail (vaches, chevaux...)

Ne pas se garer à proximité des entrées des parcelles. Suivre les sentiers et les chemins.

Les terrains utilisés sont privés, nous n'y sommes tolérés qu'à condition de respecter les propriétaires, le bétail, les cultures et les clôtures.



MAXIMUM 50 m de gain !!!



NE PAS CRIER !!!

Respectez la tranquillité des lieux



Légende : ● ● ● axe Piste AEROPORT

Limites latérales d'évolution

Orientation : **SUD-EST**

Altitude décollages D1/D2 : **570 m**

Altitude atterrissages A1/A2 : **330 m**

Préserveons l'environnement : ramassons nos déchets ! MERCI !

SITE SENSIBLE, MERCI DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT CES CONSIGNES : BONS VOLS !